



BULLETIN MENSUEL
8me Année
N° 20

DU 15 JUIN
AU 15 JUILLET
1931

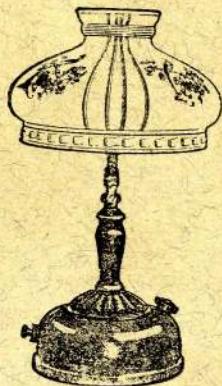
LE RYER PROISSIN



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
FRANCE . . . 10 fr.
ETRANGER . . . 12 fr.

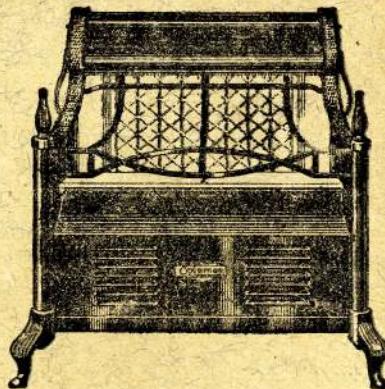
ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre





pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



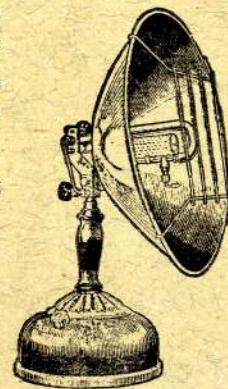
restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

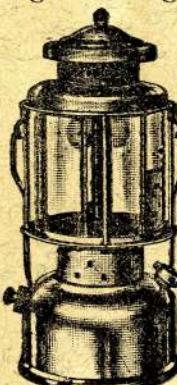
DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^{ue} A. PATUREL.

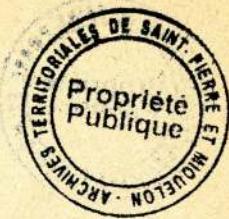
Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant : J. Cardinal.

AMÉLIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger. le contenu ne pouvant



d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



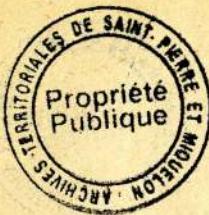


Calendrier du Mois de Juillet 1931

- 1 Mercredi. — Fête du Précieux Sang de N. S. — Le soir, à 6 chapelet et salut.
- 2 Jeudi. — Fête de la Visitation de la B. V. M. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut. — — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 3 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Commémoration des saints Souverains Pontifes. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., office.
- 6 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut.
- 4 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Solennité de St Pierre, apôtre, patron de la paroisse. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres procession mensuelle.
- N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.
- 6 Lundi, 7 Mardi, 8 Mercredi. — Examen du Certificat. 2^{me} degré de l'Enseignement libre.
- 14 Mardi. — 2^{me} du mois. — St Bonaventure, év. et doct. — A 7 h. messe du Tiers-Ordre.
- 15 Mercredi. — 3^{me} du mois — St Henri, conf.
- N. B. — La réunion de l'Association des Mères chrétiennes est renvoyée au 26, fête de Ste Anne.
- 16 Jeudi. — Fête de N. D. du Mont Carmel. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 18 Samedi. — St Camille de Lellis. — A 2 h., à la Salle municipale des fêtes, distribution des Prix aux élèves du Collège St Christophe.
- 21 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A 7 h. ½, com. mens. des jeunes filles. — Le soir, à 2 h., réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.
- 21 Mardi. — A 2 h., à la Salle des Fêtes, distribution des Prix aux élèves de l'école Ste-Croisine.
- 22 Mercredi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente. — A 2 h., à la Salle des fêtes, distribution des Prix aux élèves du Pensionnat ; puis dans les locaux du Pensionnat, exposition des travaux faits par les élèves pendant l'année scolaire.
- 25 Samedi. — St Jacques le majeur, apôtre, et St Christophe, mart. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 26 Dimanche. — 4^{me} du mois. — Ste Anne, patronne de l'Association des Mères chrétiennes. — A 7 h. ½ com. mens. des garçons. — A 2 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion du Tiers-Ordre. — A 6 h., Vêpres, Lecture des Intentions des Mères chrétiennes, Prière, salut du T. S. Sacrement.

**

N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles sont suspendues pendant les vacances scolaires d'août et de septembre, sauf avis contraire.



Aêtes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1931)

BAPTÉMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 17 mai : BRIAND, Réal-Serge-Lionel. Parrain : Alphonse Mesnil ; marraine : Marguerite Madigan. — *Le 19 mai* : SARAÇOLA, Dominique-Jean-Baptiste-Noël. Parrain : Jean-Baptiste Goïcoéchéa ; marraine : Catherine Malenfant. — *Le 24 mai* : ABRAHAM, Maurice-Paul. Parrain : René Abraham ; marraine : Berthe Madé. — LANDRY, Suzanne-Marie-Paule. Parrain : François Robert ; marraine : Marie Humbert. — *Le 1^{er} juin* : FOUCARD, Jacques-Germain. Parrain : Jean Lévéque ; marraine : Blanche Fouchard. — *Le 14 juin* : DETCHEVERRY, Georges-Frédéric-Marie. Parrain : Frédéric Heudes ; marraine : Marie Cormier. — *Le 15 juin* : BURFETT, Gustave-Bernard. Parrain : Thomas Slaney ; marraine : Yvonne Walsh.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 21 mai : OLAISOLA, Pierre-Marie, et FOLIOT, Renée-Louise-Esther. —

Le 30 mai : BOUTEILLER, Jean-Baptiste-Auguste, et LECLAVIER, Georgette-Louise-Octavie.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 16 mai : OZON, Geneviève-Marie-Elisabeth, 5 mois. — *Le 25 mai* : DE ARBURN, Marie, 4 mois. — *Le 9 juin* : VALLÉE, Victoria-Clémence-Juliette, 14 ans.

Nouvelles de Monseigneur. — Le séjour en France de Mgr le Préfet Apostolique continue à lui être profitable. D'autre part, Monseigneur est allé porter notre souvenir au sanctuaire de St Joseph d'Allex le 26 avril, et, depuis, à Lourdes, aux pieds de la Bonne Vierge Immaculée. Si les médecins le lui permettent, Monseigneur s'embarquera le 11 juillet,

Monseigneur Légasse. — Depuis plusieurs mois des renseignements officieux et les journaux eux-mêmes nous mettaient au courant de l'affaiblissement de la santé de l'actif et zélé Préfet Apostolique d'autrefois devenu évêque de Périgueux. Déjà nous avons prié ensemble dans une pensée de reconnaissance profonde. Devant l'aggravation du mal nous nous faisons encore un devoir de réclamer les prières pour le vénéré malade.



LA BONNE SAGE

La Société. — L'Etat. — Le Citoyen.

Rien ne vaut la Religion, en effet, et rien ne la remplace, pour permettre à l'individu, à la Famille et à la Société de réaliser leurs destinées et d'atteindre leurs fins respectives.

Sans doute, les religions varient dans leurs formes et leurs fonds, selon qu'elles se rapprochent ou s'écartent plus ou moins de la vérité. Mais elles s'y rattachent toujours, même dans leurs expressions les plus simples par un certain nombre de données essentielles, telles que le respect d'une Puissance suprême, la réalité d'un monde invisible, la nécessité d'un culte, certaines obligations morales, l'organisation de la Famille. Et c'est par là qu'ont pu vivre et se développer tant de tribus et tant de peuples infidèles, dans l'antiquité comme de nos jours.

Aussi Plutarque, faisant écho à Platon, écrivait : « Il serait plus facile de bâtir une ville en l'air que de former et de maintenir une cité sans religion. »

Or, si ces religions imparsaines font l'effet d'un ciment qui consolide tout l'édifice social, quelle ne serait pas l'efficacité de la Religion chrétienne et catholique dans un pays, si elle était réellement reconnue et pratiquée comme elle devrait l'être, — intégralement, universellement ?

Sans doute, c'est là un idéal, mais un idéal obligatoire qui doit servir de guide constant aux efforts des gouvernants et des gouvernés.

Il ne faudrait pas conclure de ces considérations qu'on demande à l'Etat de se transformer en théocratie. « Rendez à César ce qui est à César, a dit Jésus-Christ, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Par là a été établie la distinction radicale des deux pouvoirs, civil et religieux, que la Civilisation païenne avait réunis et confondus. Mais cette distinction ne signifie nullement séparation, indifférence et encore moins hostilité. Si César est ridicule quand il prétend mettre Dieu à son service, il est odieux quand, au nom même de la Libre Pensée, il le traite en gêneur, en suspect ou en étranger.

L'harmonie et l'union entre les deux Sociétés, civile et religieuse, sont donc aussi naturelles que désirables. Cette union comporte l'indépen-



dance de l'Etat dans les matières purement civiles, l'indépendance de l'Eglise dans les matières purement religieuses, et l'accord dans les matières mixtes. Elle peut se concilier parfaitement, dans la pratique, avec toutes les libertés légitimes, dans la mesure compatible avec l'ordre, la morale et le vrai progrès. L'Eglise n'est, en effet, opposée qu'aux tendances irréligieuses et immorales qui se cachent trop souvent sous ces magnifiques et séduisantes étiquettes.

Il est maintenant facile au catholique de connaître ses droits et ses devoirs, au regard de la Société civile dont il fait partie.

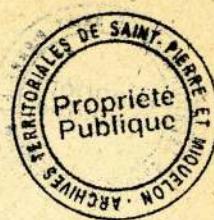
Ses droits et ses devoirs sont ceux de tous les citoyens. Mais celui qui reconnaît Dieu comme l'auteur de la Société, le premier principe de l'Autorité et le nécessaire fondement de la Morale, apportera dans l'exercice de son activité civique des dispositions de nature à la fois plus profonde et plus élevée.

Il aura d'abord une juste notion de ce qu'est l'Etat. L'Etat ne doit pas être confondu avec la Société. Il ne saurait être non plus assimilé à un Père de famille, chargé par la nature de pourvoir au bien-être de ses enfants, de les nourrir, de les instruire, de les placer. Pas davantage à un Maître souverain, qui peut et doit tout régler, tout ordonner, tout conduire. L'Etat a simplement pour fonction d'organiser les services publics au mieux des intérêts de la Patrie, de garantir la sécurité, l'ordre, la liberté, de refréner les vices, crimes et délits, préjudiciables à la communauté, de prescrire la pratique de quelques vertus morales indispensables, de procurer une certaine somme de biens temporels. Mais il appartient à chacun de prendre toutes les initiatives utiles pour le libre développement de ses facultés ou de ses intérêts, dans la limite des lois et des règles supérieures de la Morale.

Le croyant ne se bornera pas à se laisser vivre et gouverner. Mais, autant que son intelligence et sa situation le lui permettront, il voudra concourir activement au soulagement de la misère, à la pratique du bien sous toutes les formes, au rayonnement de tous les progrès, à toute la prospérité dont la Patrie est susceptible.

S'il a le droit de vote, ce droit constitue pour lui un devoir : le devoir de voter, et de bien voter, avec intelligence et conscience.

Par sa loyauté, sa probité, son activité, sa bonté, il fera respecter et aimer la foi qui l'inspire.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1931)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 mai, au 15 juin, ont été de 22 vapeurs et 47 voiliers.

Séance donnée au profit des Enfants pauvres de la Communion. — Depuis longtemps, on parlait de cette soirée récréative et on s'en promettait un vrai régal. On savait que les pièces étaient intéressantes ; on savait aussi que les jeunes de l'Avant-Garde, toujours dévoués, travaillaient depuis des semaines à de nouveaux décors. Aussi les spectateurs étaient-ils venus nombreux à la Salle des fêtes municipale le dimanche 17 mai ; Monsieur le Gouverneur honorait de sa présence cette soirée de bienfaisance.

C'est devant une salle bien garni que nos dévouées musiciennes ouvrirent le programme de la soirée par un morceau de piano à quatre mains. Puis une désopilante comédie, « Une Histoire de Parapluies », fut un excellent lever de rideau. Les rires de la salle redoublèrent avec les chansons de « Charlot ».

Le morceau de résistance était « L'Abîme », drame en trois actes, d'un sujet bien actuel : il s'agit d'une jeune fille moderne, Michelle, qui veut « vivre sa vie » et quitte le toit paternel. Durant ses randonnées dans les Alpes, elle rencontre sa sœur aînée malade, qui la presse affectueusement de rentrer à la maison. Il faut la vue d'un accident qui aurait pu être terrible pour la faire rentrer en elle-même et la décider à revenir près des siens.

Les actrices, toutes les actrices sans exception, ont rendu leurs rôles aussi parfaitement que possible : les personnages représentés vivaient réellement sous les yeux des spectateurs, qui ont d'ailleurs manifesté leur satisfaction par des applaudissements mérités. Les nouveaux décors, de salon comme de terrasse d'hôtel, contribuèrent au succès de la soirée. Et tous, décorateurs comme acteurs et actrices méritent les plus sincères compliments.

La séance fut menée rondement et se termina par une tombola, où figuraient 120 lots, dus à la générosité de notre bonne population St-Pierraise. Au nom des enfants pauvres, le « Foyer paroissial » dit « merci » à tous les généreux bienfaiteurs.

Une reprise, faite en matinée le jeudi 21 mai, permit aux enfants d'applaudir à leur tour les jeunes talents de St-Pierre.



Sauvés du Naufrage. — Le Trois-Mâts *Maïa* de Caencale, en pêche sur le banc de St-Pierre à quelque 40 milles de nous, avait reçu le matin du jeudi 21 mai la visite toujours si bienfaisante de la « Ste Jeanne ». Le soir, vers 5 h., les doris du bord s'éloignèrent comme de coutume pour poser les lignes. L'un d'eux ne revint pas.

Pierre Marsonia et son matelot, Alexis Lemot, de fameux marins bretons, avaient à peine fini leur besogne que, malgré leurs efforts, ils se vinrent entraînés par un violent courant et errèrent à l'aventure pendant deux jours et deux nuits. Exténués de fatigue et n'ayant pour se soutenir que des biscuits avariés, ils rencontrèrent providentiellement, samedi à 4 h., une goélette de pêche de St-Bernard (Terre Neuve) : le *Lucy Carekens*.

Le capitaine Bentfields se montra très bon pour nos pauvres naufragés et dès le soir mit le cap sur St-Pierre. Malheureusement, la brume persistante empêchait d'apercevoir les phares ; la goélette échoua sur des rochers au sud-ouest de l'Île Verte. Et les 27 hommes d'équipage avec nos deux Français, abandonnant le bateau, se dirigèrent vers St-Pierre en doris. A 9 h. ils étaient au port. Le lendemain, le *Philosophé* partit pour renflouer la goélette ; mais celle-ci avait été engloutie et ne laissait voir que le bout de ses mâts.

Le *Maïa*, avertit par T. S. F., reprit ses hommes à St-Pierre avant de partir pour le Groenland.

Vierge Marie, étoile de la Mer, veillez sur les marins.

Rues de St-Pierre. — Par arrêté municipal en date du 11 mai dernier certaines modifications ont été apportées aux noms des rues. Voici cet arrêté : Article unique — Sont ainsi dénommées :

Noms actuels :

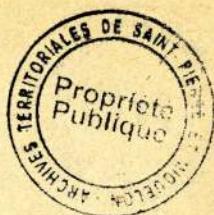
Rue de la Poudrière
Rue Lamentin
Rue Neuve
Rue Félix
Rue du Littoral
Rue des Bains
Place Clotilde

Noms nouveaux :

Rue Léon Leborgne
Rue Sauveur Ledret
Rue Paul Mazier
Rue Sœur Césarine
Rue du 11 novembre
Rue Gouverneur d'Angeac
Place Dupuy-Fromy

Relevons, parmi les noms nouveaux, celui de Sœur Césarine dont le dévouement méritait d'être rappelé. La rue « Sœur Césarine » part de la rue St Ollivier, en bordure ouest de l'église, pour aboutir à la rue du Maréchal Foch, entre les maison Foliot et Le Goff.

La « Sainte Jeanne », 23 mai — Après un court voyage à Sydney et sur le banc de St-Pierre, voici la Ste Jeanne de retour. Elle vient prendre le



courrier et part dès ce soir pour le Grand Banc à la recherche des quinze bateaux qui y font la pêche.

Elle nous procure la douce surprise d'une rencontre du Commandant Beaugé. Le court entretien que nous avons pu avoir nous fait amèrement regretter de ne pouvoir entendre quelque belle conférence dont le sympathique Commandant a le secret. La pêche, ses aléas, ses espoirs... les moyens de plus en plus perfectionnés de découvrir le poisson, le pendule aux mystérieux succès... tout cela eût intéressé notre chère population. Espérons qu'un article viendra bientôt amplement nous dédommager. Nous en remercions à l'avance M. le Commandant Beaugé.

3 juin. — La Ste-Jeanne arrive... et repart. Maigre croisière : les voiliers suivent les chalutiers vers les fonds poissonneux du Groënland. On déserte les bancs. Le bateau des « Oeuvres de Mer » s'en va charbonner à Sydney et mettre, lui aussi, le cap sur le Nord.

Examens de fin d'année. — La session d'examen pour l'obtention du Certificat d'Etudes primaires s'ouvrira le jeudi 2 juillet.

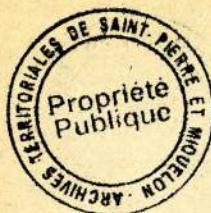
Le Certificat de l'enseignement libre, 2^{me} degré, aura lieu au Collège St-Christophe, le lundi 6 juillet.

Le Jeudi suivant, 9 juillet, s'ouvrira la session du brevet élémentaire.

A la Campagne. — Si l'anse de pêche de Savoyard voit d'année en année diminuer ses marins, la campagne, elle, se peuple de plus en plus. On n'entend parler que de concessions du domaine aux particuliers désireux de le mettre en valeur. De là, sur la route de l'Iphigénie, le passage fréquent ou d'autos de place amenant des visiteurs, ou de lourds camions apportant du matériel. Les petites villas se bâtissent sur la pente de la « montagne », animant le paysage de leurs joyeuses couleurs : elles s'apprêtent pour les mois d'été.

Au « plain ». — Mai — C'est l'attente.... Mais une attente inactive, sans préparatifs, auprès du cabestan immobilisé depuis l'automne. Les galets sont montés à l'assaut des salerries, les pièces de bois gisent de côté et d'autre, le doris est retourné et couvert d'une bâche. Et la mer gentiment clapote, attrante; et les enfants barbottent, faisant d'interminables parties de pêche au « crapaud ».... Les hommes devisent, soucieux, le regard au large : « On dit que « sur les bancs » la pêche est bonne. — Il y a apparence de morue, cette année. — Mais qui nous aidera à payer les frais d'armement — qui nous achètera le poisson ? — »

Juin — La décision est prise.... en sens divers, évidemment, suivant la situation de famille. Tel pêcheur, qui compte déjà 200 mois de pêche, reste prosaïquement à terre, manœuvre ; tel autre reprend le chemin habituel,



visite l'embarcation, dégage cabestan et salerie : « *Vive la pêche quand même !* »

Parmi les anses, celle de Ravenel, ravagée par les tempêtes d'hiver, n'existe pour ainsi dire plus comme lieu de pêche ; à Savoyard, quelques doris s'alignent le long du « plain » tout prêts à glisser vers le Sud ou Langlade ; l'anse à Philibert et l'anse à l'Allumette se peuplent ; à St-Pierre même, l'anse à Rodrigue connaît, à nouveau, l'odeur acré des déchets de morues.

Et voici que le capelan s'annonce à la côte, à l'anse à Ross, — à l'anse à l'Allumette..., partout.

La Communion solennelle. — L'examen d'instruction religieuse eut lieu le Jeudi 28 mai et plus d'un enfant dut s'apercevoir qu'il fallait, à l'époque de la Communion solennelle, savoir non-seulement le catéchisme mais encore l'Histoire Sainte et la Vie de Notre-Seigneur.

Bien que les prêtres aient réclamé de plusieurs un supplément d'étude, nous pouvons dire que le résultat fut assez bon. Voici les noms des chers enfants admis à la Communion solennelle :

Du Collège St-Christophe : Fernand Apestéguy, Pierre Couépel, Jean Dagort, Jean Demontreux, René Derible, Antoine Drake, Henri Farvacque, Fernand Lafitte, Albert Lemoine, Henri Leroux, Jacques Le Soavec, François Mahé, Auguste Olano, Alfred Petitpas, Charles Poirier, Léopold Turgot.

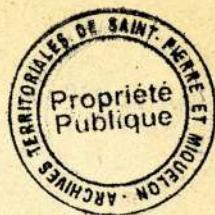
De l'Ecole communale : Jean Etcheverria, Louis Jézéquel, Eugène Lepape, Louis Macé, Noël Plaa.

Du Pensionnat : Marie-Thérèse Casamayor, Suzanne Casamayor, Paule Chartier, Simone Clarke, Raymonde Dérouet, Marie Gauvain, Madeleine Hardy, Louisa Legentil, Yvette Nédellec, Marie Riggs, Paule Vergnes.

De Ste-Croisine : Marcelle Apestéguy, Hélène Bouget, Gisèle Bry, Jeanne Cloony, Jeanne Cormier, Marguerite Daguerre, Claire Gélos, Marie-Augusta Grignon, Thérèse Hacala, Marthe Janil, Lucienne Josseaume, Madeleine Lambert, Marcelle Lapaix, Juliette Lebouge, Henriette Lessaux, Blanche Poirier, Fernande Poirier, Marguerite Quann, Georgina Roblot, Noëlla Ruel, Noëlla Ruellan, Denise Vallée, Renée Daguerre.

De l'Ecole communale : Renée Forget, Renée Leiza, Paulette Lauzun, Marie-Thérèse Lelorieux, Marcelle Urdanabia, Eugénie Vigneau.

7 Juin. — Malgré le temps incertain et froid au début de la journée la fête de la Communion solennelle fut de tous points réussie. Le P. Lucas avait mis tout son cœur dans les instructions de la retraite ; à la messe de 7 h. 1/2 il eut encore des paroles profondément sacerdotales pour donner aux jeunes âmes la soif et l'amour de l'Eucharistie. Que dire des cérémonies



de ce beau jour ? tout se passa dans l'ordre et dans la paix, aucun à-coup, une atmosphère pieuse où l'on sentait l'union des âmes.

La Fête-Dieu. — Et la Communion coïncidait avec la première Fête-Dieu. C'est toujours un évènement à St-Pierre. Le souvenir de l'an dernier, où la brume et « l'apparence de pluie » dictèrent une décision prudente, rendait hésitants nos braves jeunes gens, si heureux de monter les différents reposoirs. A 9 h., le R. P. Poisson parcourant les rues, encore mouillées des averses de la veille, conseilla de continuer quand même le travail. Le temps se maintint. A la joie de tous, la procession se déroula sur le quai et au quartier de la Butte, agrémentée par la présence des communians et de nombreux enfants de chœur. Les chants furent très réussis, de même l'ornementation des reposoirs cependant hâtée à cause de la température. Les clairons mirent leur note militaire dans cet ensemble de piété....

Aussi quand à 11 h. 45, Jésus Eucharistie nous bénit une dernière fois, chacun remercia le bon Maître d'avoir permis cette belle manifestation religieuse.

14 Juin. — Deuxième procession, à l'issue des Vêpres. Cette fois, le temps est au beau ; dès le matin on a travaillé... avec le sourire. Et toute la population, heureuse du passage du Bon Dieu, prie, chante, se découvre, s'agenouille, ne faisant qu'« un cœur et qu'une âme ».

A signaler : les nouvelles tentures du reposoir des Religieuses, l'ornementation de l'hospice, le minutieux travail de la place de la Liberté, la belle statue du Sacré-Cœur du dernier reposoir. On nous annonce pour l'an prochain des améliorations, des nouveautés : on veut faire plus beau, plus grand ! « C'est cela, faites tout ce que vous pouvez : c'est pour le Bon Dieu ».

Le Service postal. — Malgré l'assurance donnée l'an dernier par la Cie Farquhar le « courrier » ne venait pas à la cale. Le contrat vient d'être dénoncé par le Gouvernement, et un accord conclu avec une autre société canadienne, la Cie Newfoundland Canada Steamship Limited, dont le représentant à St-Pierre est M. Henri Paturel. Le « Fleurus », beau bateau naviguant pour le compte de cette nouvelle société, a apporté pour la première fois le courrier le jeudi 11 juin.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 28 mai, par le « Farnorth » : MM. M. Laborde, E. Tesnière ; M. et Mme Debeer et enfant ; Mlle Hacala-

PARTIS, le 31 mai : MM. A. Dugué, E. Forget, G. Grosvalet, V. Louise, E. Pichon, J. Poirier, A. Roblot, A. Slaney ; Mmes Clair, J.-B. Detchéverry et enfant. F. Ithurart et enfant, P. Laborde, M. Lafitte, R. Slaney ; Mlle M. Paturel.

ARRIVÉS, le 11 Juin, par le « Fleurus » : MM. F. Claireaux, J. Gautier,



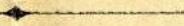
P. Lavissière, F. Poirier, D. Rio, A. Roblot ; Mmes E. Amestoy, M. Le Goff, J. Renou ; Mles A. Amestoy, J. Ruel.

PARTIS, le 15 Juin : MM. L. Andouzé, G. Dagort, P. Poirier, E. Steven ; M. et Mme L. Briand ; Mmes A. Cox, M. Letournel ; Mlle A. Hacala.



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1931)



MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du mariage, le 8 juin : Jean Luberry, et Renée Guillaume.

**

La Fête de l'Île. — Elle a eu lieu comme d'ordinaire le dimanche après la Fête Nationale de Ste Jeanne d'Arc. Dans l'après-midi, des jeux et des concours variés ont attiré un nombreux public St-Pierrais. Pendant que les enfants s'exerçaient au mât de cocagne et autres sports de leur âge, les hommes montrèrent leur habileté de tireurs soit à la carabine, soit au fusil de guerre, soit au fusil de chasse. Enfin une course de doris clôtura la soirée. Tout s'est passé dans un ordre et une dignité parfaite, de nombreux et beaux prix vinrent récompenser les lauréats. Parmi les lauréats nous avons le plaisir de relever les noms suivants d'îliens et d'anciens îliens : MM. Fernand Saliou, 1^{er} prix : fusil de chasse, 2^{me} prix d'honneur Albert Grimaux ; 1^{er} prix : carabine, 3^{me} prix : fusil de guerre Edouard Franchet ; 2^{me} prix : carabine ; Gabriel Heudes 3^{me} prix : fusil de chasse ; Jean Kerlo et Auguste Colmay 1^{er} et 2^{me} prix, course de doris 4 chevaux. Joseph Quélinet et Léon Sérguiniac 2^{me} et 3^{me} prix : course de doris 3 chevaux.

Fête-Dieu. — Notre première procession de la Fête-Dieu put sortir à l'issue de la grand'messe, par un temps assez gris mais pas défavorable, et suivre son parcours habituel. Des hommes et des femmes dévouées, sacrifiant leur travail de pêche, avaient magnifiquement orné les repositoires et toute la population restée ce jour à terre a fait un imposant cortège au Dieu de l'Eucharistie.

La pêche. — Elle se poursuit avec des alternatives de succès et d'insuccès, mais semblerait s'annoncer meilleure que l'an dernier. Quelques uns de nos pêcheurs ont pu passer avec les Directeurs de l'Usine Frigorifique



un contrat qui leur assure un débouché et un prix. Les autres, malgré les difficultés de toutes sortes résultant de la crise économique actuelle, ont confiance en la Providence. Le capelan s'est montré en plusieurs points mais la morue n'a pas jusqu'à présent suivi autant qu'on pouvait l'espérer cette « boëtte » de choix.

Un peu de notre Histoire (85).

— 1817 —

Une autre affaire non moins épineuse à trancher et concernant celle-là, le commerce avec l'étranger, fut de rechef soumis au chef de la Colonie.

Déjà, en effet, en 1816, M. Bourrilhon avait reçu de quelques marchands français de la place, une protestation au sujet du préjudice que leur causait le commerce américain, et ils lui demandaient, ni plus ni moins, d'interdire aux navires de cette nationalité l'accès du port de Saint-Pierre pour la vente de leurs cargaisons. Assailli par les nombreux soucis de la reprise de possession, le chargé en chef du service avait passé outre ou tout au moins différé de solutionner la question. Mais dans le courant de 1817, ces mêmes commerçants revièrent à la charge. M. Bourrilhon réunit alors un conseil spécial qui décida, après mûre délibération, qu'on ne pouvait exclure de la colonie les cargaisons importées d'Amérique, attendu que les 15/16^{me} de ces cargaisons étaient composées ou de marchandises à fret ou d'articles non susceptibles d'être tirés de France. L'affaire en resta là, mais le commerce local devait renouveler ses protestations quelques années plus tard, sans plus de résultat d'ailleurs. Nous y reviendrons.

Ajoutons qu'en 1783, peu après la reprise de possession, des réclamations identiques s'étaient produites de la part des armateurs métropolitains. Mais en dépit de toutes les peines que le ministre se donna pour arriver à échafauder un régime prohibitif, il ne put parvenir à exclure de la colonie les marchandises étrangères, car ces mêmes armateurs, lorsqu'on leur prescrit de faire entrer dans leurs chargements, indépendamment des approvisionnements nécessaires à leurs propres besoins, soit 1/6 de l'encombrement des navires, en vivres pour les habitants sédentaires, éludèrent cette injonction en embarquant des vins et de l'eau-de-vie au lieu de farine et de biscuits. Et l'on peut dire que, jusqu'en 1793, cette question d'approvisionnements tant en engins de pêche qu'en alimentation, constant souci du gouverneur, resta à l'état aigu, jamais les transports de l'Etat ni ceux



des armateurs n'apportant assez de vivres ; et bien qu'en fait, il ne leur était pas interdit d'en acheter aux étrangers, les habitants se croyaient toutefois dans l'obligation d'en solliciter préalablement l'autorisation qui ne pouvait d'ailleurs, on le conçoit, leur être refusée.

Quand la révolution éclata à St-Pierre, cette question joua un rôle important dans les troubles populaires.

En remettant au commissaire de marine Bourrilhon les instructions générales relatives à l'administration de la colonie dont il allait prendre le commandement, le ministre prévoyant que les procès seraient plutôt rares, du moins dans les débuts de la reprise de possession, lui avait donné ordre de rendre souverainement la justice. Cependant latitude était laissée à l'Administrateur en chef, de s'adjointre « dans les cas extraordinaires », soit ces capitaines ou gérants, soit des habitants.

Mais à peine à son poste, M. Bourrilhon, accablé par les nombreux soucis que l'on connaît et désirant alléger, dans la mesure du possible, la lourde responsabilité qui pesait sur lui, avait sollicité et obtenu du Département l'autorisation d'organiser un Conseil de prud-hommes pour juger exclusivement les différents qui ne seraient pas de nature à être tranchés administrativement. Mais il dut bien vite renoncer à installer cette juridiction n'ayant pas trouvé, chez ceux sur lesquels il voyait déjà des collaborateurs, un accueil chaleureux et qui basèrent leur refus sur le motif que les fonctions qu'on désirait leur confier seraient de nature, s'ils acceptaient, à les détourner de leurs occupations.

L'administrateur en chef se rendait compte cependant que le rétablissement, comme autrefois, du Juge civil ne s'imposait pas puisqu'en somme la majeure partie des contestations qui s'élevaient entre pêcheurs, ayant uniquement rapport aux classes, restaient soumises au commis principal chargé de ce détail ; mais en faisant connaître au ministre qu'il convenait pour les raisons ci-dessus exposées, à l'institution qu'il avait préconisée, M. Bourrilhon fit valoir que pour ne pas rendre trop difficile la « place » du Commissaire des classes qui, outre ces fonctions, exerçait encore celles de notaire-greffier et d'officier de l'état-civil, il y aurait lieu de rétablir l'emploi de notaire-greffier tel qu'il existait en 1793. La personne désignée joindrait à cette fonction celles d'officier d'état-civil. Cette demande fut acceptée en principe, mais ne devait être réalisée que fin 1818.

Nous reviendrons, en temps et lieu, à l'organisation de l'Administration de la justice en cette colonie.

(A suivre)

E. S.





Chronique de Miquelon

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1931)

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 24 mai : Gisèle-Marie-Elise GASPARD. Parrain : Pierre Apestéguy ; marraine : Elise Orsini. — André-Christian-Alfred GASPARD. Parrain : Alfred Gaspard ; marraine : Hélène Apestéguy. — *Le 16 mai* : Pierre-Eugène-Victor HARAN. Parrain : Jean Curet ; marraine : Lucienne Lévéque.

Première « broussée » de capelans. — Une broussée de capelans devançant l'époque habituelle a été aperçue derrière le cap ; elle a servi à « bœtter » quelques embarcations. Peu de pêcheurs en ont profité ; il y avait si peu de capelans.

Premières marées. — A part de rares exceptions, elles sont tristes les marées ; un ou deux quintaux par embarcation. Quelques doris sont arrivés à 4 et 5 quintaux, mais ce sont de très rares exceptions. Des goëlettes anglaises viennent disputer aux pêcheurs les rares morues approchées des côtes, au grand mécontentement des pêcheurs Miquelonais. Le conseil municipal a demandé à M. le Gouverneur de prendre des mesures pour éloigner les goëlettes malfaisantes.

Plusieurs pêcheurs tardent à reprendre les lignes : certains cherchent du travail aux maisons du service local en réparation ; d'autres pêcheurs prennent leurs dispositions pour sécher du capelan.

Au Foyer paroissial. — Finies les séances de cinéma. Le prix des places avait été réduit de façon à diminuer le plus possible les dépenses. Les dernières séances étant très peu suivies, il a paru bon de mettre le cinéma en vacances en attendant des jours meilleurs.

Le dimanche, 7 juin, à 20 h., M. D. Berotra a réuni les pêcheurs au Foyer, dans le but de leur fournir quelques renseignements sur la situation présente. Souhaitons de temps en temps de ces conversations qui instruisent et aident les pêcheurs à se débrouiller, au milieu des difficultés actuelles.

A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

— Une Habitation : comprenant Maison, saline, jardin, située à l'Ause à Philibert. En plus, un doris et moteur avec grément de pêche.

S'adresser à M. J.-B. Baslé.



F. Ollivier & J. Tunnisi

Entrepreneur de Monuments funéraires en bois & béton.

Chez

Albert OZON

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Prix réduits.

Eugène DAVID

SALON de COIFFEUR

Ancienne Maison Roger, Rue de l'Hôpital.

A Vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adresser à M. Frédéric Heudes

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs, Tissus, Confections, Chaussures, Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

A Vendre

Une Auto « FORD »

S'adresser à M. Eugène Béchet.

— Une Maison située au Calvaire Rue Marguerite.

S'adresser à M. Richard Slaney,

Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.

A Louer



AINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX
S'adresser à M. Edmond Goaziou

L. James

Commission - Représentation

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,
Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

PIERRE COGNY, rue Borde

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE
L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL
Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



À votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé Fouaud

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux ST-PIERRAIS

Chez

Albert BRIAND

Overshoes à 40 f.

Bas laine & soie à 12 f. 50

A liquider à prix coûtant

Un Lot de Sweater pour hommes, femmes et fillettes

Windbreakers pour garçonnets

Robes pour fillettes

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUEDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686 Prop. P.-J. Montésinos Tél. Rothéneuf, 4.
English Spoken Se habla Espanol

Tout confort moderne Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse
Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets
Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

ENGLISH SPOKEN

CONFORT MODERNE

HABLA ESPANOL

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TELEPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GORDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^r, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

A vendre :

Une maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.

S'adresser à Mme Vve Servain.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

Pour être bien habillé,
achetez les Vêtements et Pardessus de
BERGER Tailoring C° Ltd

Les moins chers et les plus chics

Grand choix d'échantillons chez **L. JAMES.**

A vendre :

Une Maison, route de la Pointe Blanche.

S'adresser à *Mme Rue Baslé.*

— Un Piano neuf « GAVEAU »
S'adresser à *M. André Sorrazin.*

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.



for Economical Transportation



Six Cylindres

1931

LA General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

La CHEVROLET 1931

Meilleure et plus Grande



La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, le plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

P. R. HAMEL,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance

2/98
2/1
2/1
2/1
98